

BULLETIN
MUNICIPAL
SATOLAS & BOUCE



Mairie

L'ÉCHO DES LURONS N° 6
JANVIER 1989

SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	page 3
<i>Nos Finances</i>	page 4
<i>Commission Urbanisme</i>	page 5
<i>Voirie</i>	page 6
<i>Commission</i>	page 7
<i>Bilan de l'Activité Municipale 1988</i>	page 7
<i>Les Commerçants et Artisans de notre Commune</i>	page 8
<i>Le Temps des Moissons</i>	page 9
<i>L'Ecole</i>	page 10
<i>Les Moyens de Fonctionnement pour l'Année Scolaire 88-89</i>	page 11
<i>Vacances Scolaires 88-89</i>	page 11
<i>Le Sou des Écoles</i>	page 12
<i>Page Nature</i>	page 13
<i>Comite des Fêtes liste du bureau année 1989</i>	page 14
<i>Calendrier des Fêtes 1989</i>	page 15
<i>Athlétique Club Satolas</i>	page 16
<i>Basket</i>	page 17
<i>Tennis club de Satolas</i>	page 18
<i>Bi-Cross de Satolas</i>	page 18
<i>Association Loisirs et Culture</i>	page 19
<i>Club "Les Dauphins Argentés"</i>	page 20
<i>Sapeurs Pompiers</i>	page 21
<i>Don du Sang</i>	page 22
<i>Passé de Satolas & Bonce</i>	page 23
<i>C.C.A.S</i>	page 24
<i>SIAD</i>	page 24
<i>Croix-Rouge Française</i>	page 25
<i>Paroisse</i>	page 26
<i>Classe en 8 de Satolas et Bonce</i>	page 27
<i>A.C.C.A. "La Saint Hubert"</i>	page 27
<i>Renseignements Divers</i>	page 28
<i>Calendrier de Mise en Place des Benne par M.O.S. année 1989</i>	page 29
<i>Déclaration de Récolte de Vin</i>	page 29
<i>Pour Vivre Cent Ans...</i>	page 29
<i>Joies et Peines</i>	page 30
<i>Services Publics</i>	page 30

LE MOT DU MAIRE



Vous venez de recevoir le 6ème numéro du Bulletin Municipal qui a pour but de retracer les différentes activités des sociétés locales, ainsi qu'un compte rendu du travail du Conseil Municipal au cours de l'année écoulée.

Pendant l'exercice 88, nous avons entrepris l'extension du groupe scolaire afin d'accueillir convenablement les 110 élèves du cycle primaire. Cette réalisation a été faite en un temps record, l'adjudication des travaux a eu lieu au mois de mai et la construction s'est déroulée sur les deux mois de vacances scolaires. Deux salles de classes de 60 m² chacune ont été édifiées sur le préau existant. Cette réalisation permet aujourd'hui d'avoir cinq classes primaires et une salle de lecture et ordinateur. Je tiens à remercier les artisans qui ont réalisé cet ensemble en respectant un délai très court.

Nous venons d'entreprendre le renforcement du réseau d'eau potable par une première tranche qui consiste à mettre en place une seconde colonne d'alimentation depuis le réservoir jusqu'au Hameau du Haut-Bonce. Une 2ème tranche sera réalisée en 1989 si le Conseil Général retient notre demande de subvention. Elle aura pour but de doubler la colonne de distribution depuis le Bas-Satolas jusqu'au Haut-Bonce. Ces travaux sont devenus nécessaires par l'augmentation de la population, car il faut savoir que notre réseau a été construit il y a 50 ans et que le nombre d'habitants a doublé depuis. Le réseau du Chaffard a été renforcé en 1985, et lorsque tous ces travaux projetés seront réalisés, notre distribution d'eau sera convenable et les problèmes que connaissent certains quartiers auront disparus.

Actuellement, une commission au sein du Conseil Municipal travaille sur le projet d'une construction d'école maternelle. Il faut supprimer les bâtiments préfabriqués afin de donner à nos jeunes enfants les moyens de s'épanouir et d'entrer dans la vie scolaire dans les locaux adaptés à leur jeune âge.

Le terrain a été acheté dès ce printemps, mais il faut être bien conscient qu'une telle construction va demander un gros effort financier à la collectivité puisque depuis la loi de décentralisation les constructions d'écoles primaires et maternelles sont à la charge des communes.

Bien sûr, nous aurons certainement une aide du Conseil Général et peut-être de l'Etat par la biais de la dotation globale 2^o tranche, mais ces aides ne représenteront qu'un pourcentage assez restreint par rapport au coût de cet investissement (environ 25%).

Malgré cela, notre école maternelle a trois classes devra voir le jour dans un bref délai, tel est mon souhait en tous cas.

Par ces quelques lignes, je pense vous avoir informé des différents projets actuellement en cours, mais je laisse le soin à chaque rapporteur de commission de vous donner plus de précisions.

Je pense que vous avez encore en mémoire la journée du 26 mai 1988, en effet ce jour là un orage d'une rare violence s'est abattu sur notre village causant d'importants dégâts. Notre demande de classement en zone sinistrée n'a pas été retenue par les autorités compétentes, je le regrette vivement, mais il faut bien reconnaître que des villages tout proche de chez nous ont subi des dégâts beaucoup plus importants. Toutefois, le Conseil Général a pris en charge la réparation de la voirie endommagée par l'orage dans des proportions très importantes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous apportent leur aide à la parution de ce bulletin.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel tous mes vœux de bonheur, de santé et de joie dans vos familles, je souhaite également aux diverses sociétés et à leurs dirigeants beaucoup de courage pour persévérer dans l'animation de notre cité ; enfin je souhaite que chacun de nous trouve dans ce monde mouvementé les moyens de s'épanouir.

Bonne Année à tous
Votre Maire
Jean BESSON

NOS FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 1987

Recettes réelles :	Fonctionnement	4.254.212
	Investissement	1.878.826
	Total recettes	6.133.038
Dépenses réelles :	Fonctionnement	1.485.814
	Investissement	4.384.381
	Résultat excédent	262.843

BUDGET 1988

Fonctionnement :

	Recettes :	4.613.891	Dépenses :	4.613.891
Dont :			Dont :	
Produits antérieurs	1.607.078		Intérêts des emprunts	147.792
Produits domaniaux	365.200		Denrées et fournitures	197.800
Dotation globale	831.697		CES lycée scolaire	133.710
Impôts directs	224.187		Aide Sociale	120.000
Contribution directes	1.182.719		Personnel	650.000
Autres produits	403.010		Travaux et services	571.500
			Autres dépenses	240.349
			Prélèvement pour investissement	2.552.740

Investissement :

	Recettes :	4.501.833	Dépenses :	4.501.833
Dont :			Dont :	
Prélèvement sur fonction	2.552.740		Remboursements des emprunts	71.852
Subvention	1.406.016		Acquisitions de biens	200.787
Participation + TVA	413.190		Voirie	1.374.596
Emprunts	50.000		Electrification rurale	350.000
Divers	79.887		Ecoles	791.300
			Report invest 86	1.685.242
			Divers	28.056

Faits significatifs :

Construction de 2 classes pour l'Ecole Primaire 791.300

Voirie :

Dépenses d'entretien 720.000
Mur de soutènement Bas-Bonce 529.596
Déversoir d'orages 125.000

Au 1er JANVIER 1989

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE

- Personnes extérieures à la commune
 - location (ensemble du bâtiment) 3.000
 - Foyer seulement 1.500
 - Caution 3.500
- Habitants du village
 - Location (ensemble du bâtiment) 1.600
 - Foyer 800
 - Caution 3.500

COMMISSION URBANISME

50% des objectifs d'Equipements Publics que s'était fixée notre équipe municipale sont aujourd'hui atteints.

- Il y a la salle polyvalente, c'est déjà du passé,
- Pour l'école, l'agrandissement de 2 classes primaires, c'était hier, la création de 2 grandes classes, c'est cette année

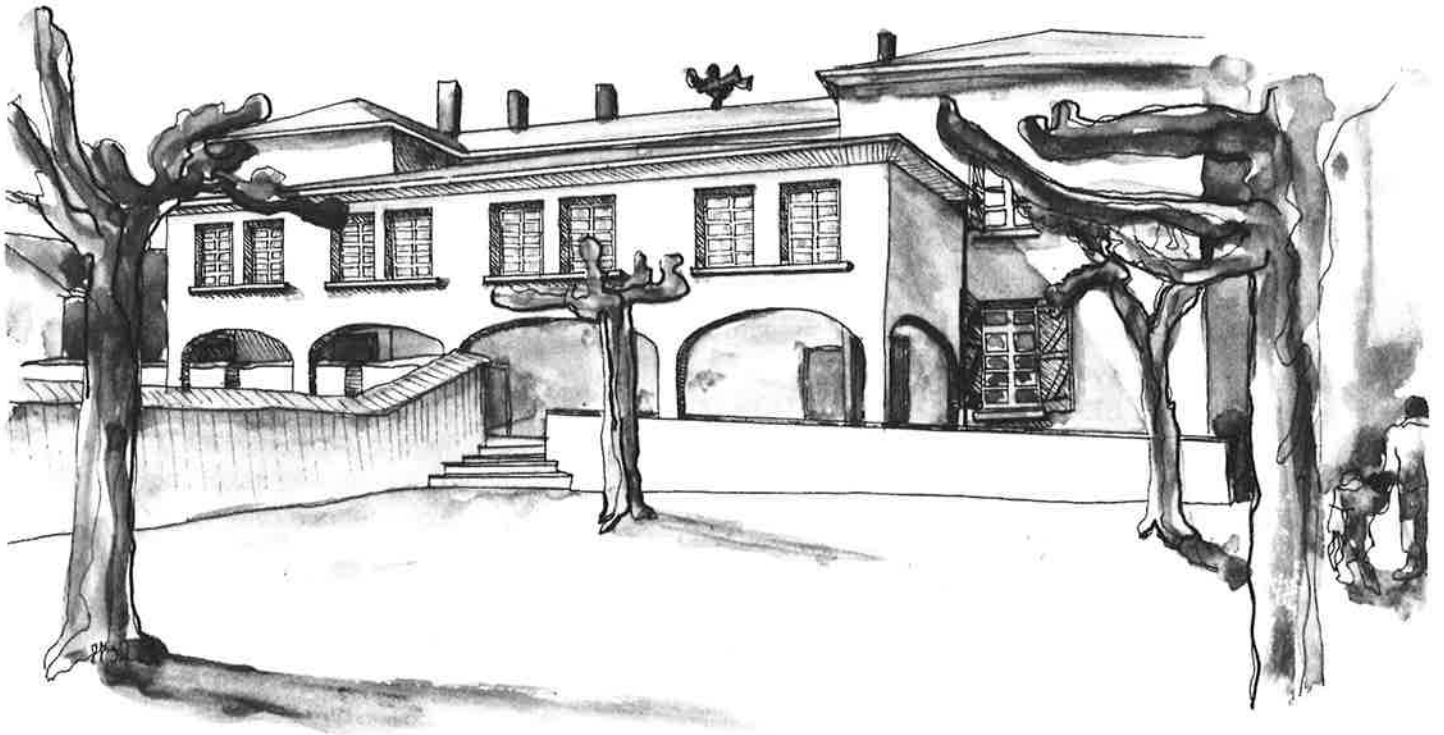
il reste à réaliser :

- La construction d'une Maternelle, ce sera demain, le terrain est acquis, les études ont commencées.
- L'aménagement du centre village, ce sera plus tard, un avant-projet sommaire existe.

La réalisation totale de ces équipements, nous la souhaiterons plus rapide mais notre capacité budgétaire est limitée et nous ne voulons pas trop augmenter notre taux d'endettement.

Pour améliorer d'une façon substantielle nos ressources, nous avons un projet bien modeste de création d'une zone artisanale. La proximité de deux grands pôles d'activité que sont l'Aéroport et la Ville Nouvelle ne nous facilite pas la tâche. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer.

Le rapporteur
M. TOGNOLI



VOIRIE

Les routes, ces damnées des intempéries qui chaque année se voient détériorées inexorablement.

En 1988, deux hameaux ont vu leur rue principale se métamorphoser.

- Au chaffard ce sont 400 mètres de bitume bordés de caniveaux drainant l'eau vers des tranchées absorbantes.
- Au hameau de la ruelle même remède sur 200 mètres de chaussée.

Ces deux aménagements effectués par la Société Chimique de la Route ont engloutis 620.000 F.

Les gros orages de fin mai ont provoqués la rupture d'un talus au Bas Bonce, qui a nécessité la construction d'un mur de soutènement subventionnée à 90% par le département.

Pour palier les inconvénients de ces potentielles trombes d'eau, il a été décidé la confection d'un déversoir d'orages au Bas Bonce.

Au budget investissement l'ancienne débroussailleuse nécessitant des réparations et des transformations, pour satisfaire aux nouvelles normes de sécurité, a été remplacée par un modèle neuf moyennant la somme de 23.000 F.

Bonne route à tous.

COMMISSION

Bâtiments - Électrification - Eclairage public

Répartition et suivi des différents travaux exécutés pour l'année écoulée :

BÂTIMENTS :

- Ecole primaire

Construction de deux classes au-dessus du préau d'une surface totale de 120 m², coût 650.000 F

Achat de mobilier :

Une de ces deux classes est équipée de mobilier neuf (bureaux, chaises, tableau), coût 20.000 F

La construction de ces deux classes a permis de libérer une pièce qui est affectée aux exercices de travaux pratiques (initiation à l'informatique, lecture, etc...) d'où l'équipement en mobilier (tables,

chaises, tableau), coût 5.700 F

Peinture et divers : une classe a été refaite, coût 10.000 F

Cantine scolaire

Dotation d'un lave-vaisselle, coût 16.000 F

ECLAIRAGE PUBLIC :

Amélioration du réseau par la pose de 8 points lumineux.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE

Cette commission travaille activement à l'élaboration d'un projet de construction d'un complexe **école maternelle et cantine**, que nous souhaitons voir déboucher le plus rapidement possible, ce qui permettra d'éliminer les bâtiments préfabriqués utilisés actuellement.

- La commission -

BILAN DE L'ACTIVITE MUNICIPALE 1988

DECEMBRE 1987 :

- Délibération sur le droit de préemption des sols
- Réunion avec les parents d'élèves
- Projet de classes supplémentaires pour le primaire

JANVIER 1988 :

- Achat d'une débroussailleuse, délibération, coût opération 23.000 F
- Préparation du dossier des classes primaires

FEVRIER 1988 :

- Proposition d'achat terrain pour agrandissement Ecole.
- Présentation du projet classes primaires - choix de la solution
- Modification partielle du P.O.S. - Début
- Détermination des missions pour construction classes primaires
 - Architecte M. VALERY
 - Ingénierie SOCOTEC
 - Maître d'Oeuvre D.D.E. Isère

MARS 1988 :

- Fixation des taux d'imposition commune - inchangés pour 1988
- Modification partielle du P.O.S. - concertation des Administrés

AVRIL 1988 :

- Approbation du dossier renforcement des réseaux électriques
- Résultat consultation P.O.S. : approuvé
- Achat d'un lave-vaisselle pour cantine montant 16.000 F TTC
- Travaux de voirie : marché, ouverture des plis, choix entreprise coût 621.404,00 F TTC
- Constitution des bureaux de vote : Election Présidentielle

JUIN 1988 :

- Approbation et signature du marché "Classes Primaires" Montant total : 492.690,00 F HT
- Suite à orage du 26 mai demande de classement de la Commune en zone sinistrée
- Voirie, début des travaux vers la Ruelle
- Pose de ralentisseurs à titre d'essai
- Décision pour peinture 1 classe primaire

JUILLET 1988 :

- Approbation du compte administratif 1987
- Approbation de modification du P.O.S.
- Etude d'un projet de zone artisanale
- Modification et augmentation des horaires nettoyage des classes à la rentrée 88/89
- Acceptation devis peinture classe montant 8.092,00 F

SEPTEMBRE 1988 :

- Budget supplémentaire 88 - vote
- Renforcement réseau eau, approbation dossier 1988
- Etude de renforcement réseau eau 1989, montant prévisible : 910.000,00 F TTC

OCTOBRE 1988 :

- Décision achat photocopieur, l'ancien mis à disposition de l'école
- Réseau d'eau 88, choix du conducteur d'opération
- Préparation du dossier déversoir d'orages, Montant des travaux : 125.000,00 F environ
- Préparation réunion pour nouveau contrat Exploitation décharge Monin Ordures Service
- Constitution des bureaux de vote : Référendum.

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE NOTRE COMMUNE

AaGilRe SARL Conseil d'Entreprises	TOLLIN Pierre	74 95 59 25
BOULANGERIE-EPICERIE	THOMASSIER Jean-Pierre	74 90 32 12
CAFE-RESTAURANT	BOUGAUD Alain	74 90 22 09
	LE CHARRON	
	ANNIE et BERNARD	74 94 21 34
	"LES ROUTIERS"	
	ZANNONI Denis	74 94 16 16
CHARCUTIER	PIOLAT André	74 94 31 83
DEPANNAGE POUR INDUSTRIELS	TRAPEAU Guy	74 90 23 07
CARROSSIER-PEINTRE	URSINI Bernard	74 94 47 64
ELECTRICITE	RABIAI Bernard	74 90 21 12
FABRIQUE DE MEUBLES	CERVANTES René	74 90 24 86
FORMAGER	ROGEMOND Raoul	74 90 20 97
FLEURS SECHEES	MASSET Lucien	74 90 23 09
FLEURISTE	GOICHOT Louis	74 90 21 97
CENTRE FLORAL		74 90 33 96
		74 90 30 79
FRUITS ET LEGUMES	VERNAISON Jean	74 90 23 82
	VERNAISON André	74 94 93 20
	IDER Hachemi	
FRUITS et LEGUMES SECS		
"HARAS de BONCE" Vente de chevaux de sport	SATTLER Marc	74 90 25 28
LOCATION VEHICULE avec chauffeur	LABELLE Maurice	74 90 22 70
MACONNERIE	AGOSTINI Frères	74 90 21 80
	CADOT Joseph	74 94 11 60
	CAMPOS Georges	74 90 22 23
	SIMONNETON J.Claude	74 95 62 03
MAITRE D'ŒUVRE		
MATERIEL BUREAU Occasion		
Pneumatiques Huile en gros	RICHARD Guy	74 94 22 07
MECANIQUE-FRAISAGE	BOSLOUP André	74 90 32 69
MENUISERIE	BONNE J.Claude	74 90 21 28
PLATERIE-PEINTURE	CHARDOT Yves	74 90 21 10
PLOMBERIE-ZINGEURIE-CHAUFFAGE	FAUGERAS Claude	74 94 21 22
RECONSTRUCTION MACHINES-OUTILS	NORD-ISERE OUTILLAGE	74 90 22 86
SALON DE COIFFURE	SYLVIANE	74 94 53 65
STATION BOUTIQUE	BERGER Gilles	74 94 13 98
STATION ESSENCE	BERGER Gilles	74 94 13 98
STOCKAGE CEREALES	BACCONNIER Jean-Paul	74 90 22 45
TERRASSEMENTS	DELPHIN René	74 90 28 28
TERRASSEMENTS	RAVEL Robert	74 90 29 17
TRANSPORTS	RADIX Emile	74 94 21 70
Usine SATOMECA (mécanique Générale)		
Tournage, Fraisage)		74 90 24 22
VELLA (Poids Lourds)	CHAMOT	74 94 29 93

LE TEMPS DES MOISSONS

Ah ! qu'il était beau le champ de blé, parsemé de coquelicots, bleuets, chardons et marguerites, entouré de grandes haies.

Nous arrivions avec la moissonneuse-lieuse, tirée par deux chevaux. Nous enlevions les deux roues de route, mettions deux paquets de ficelle, enfilions celle-ci comme dans une machine à coudre. Ensuite le ronronnement de la machine commençait, le paysan parlait et dirigeait ses chevaux faisant le tour du champ.

Femmes, enfants, vieillards, gens des villes en vacances ramassaient les gerbes dessous chaque bras ; nous les mettions en croix de seize ou bien en rond pour faire des gerbiers de quatre vingt à cent vingt gerbes.

Que de travail !

Avant que le soleil se lève, nous étions au champ pour faire les gerbiers. Ensuite nous recommençons à moissonner. S'il y avait de l'orage dans l'air, nous nous dépêchions pour abriter le plus de gerbes.

Quelle journée ! Les jambes et les bras griffés par la paille nous rentrions le soir, harassés, fatigués, sans aucun confort à la maison. Pas d'eau chaude, pas de douche, faire le feu pour cuire la soupe, traire les vaches à la main, s'occuper des poules, des lapins, des chèvres. Mais satisfait d'une journée bien remplie, nous nous endormions d'un sommeil de plomb pour recommencer le lendemain.

Pour nous paysans, la plus belle découverte fût bien celle de la MOISSONNEUSE BATTEUSE.

Le Président



1946

L'ÉCOLE

RENTREE SCOLAIRE 89

Conditions favorables pour l'école Primaire mais classes surchargées en Maternelle.

Tout était matériellement réuni cette année pour que la rentrée se passe bien en Primaire. En effet, l'école a bénéficié d'une ouverture de classe supplémentaire allégeant les effectifs, et de la construction par la Municipalité de deux salles de classes spacieuses et agréables. Nous avons ainsi à notre disposition un local supplémentaire utilisé comme salle de documentation et d'informatique.



Hélas à ce tableau "idyllique" s'opposent les conditions désastreuses de la rentrée en Maternelle où 67 enfants sont scolarisés dans les préfabriqués. Rappelons tout de même que seuls 60 enfants devaient initialement être admis à l'école maternelle cette année. Les 7 autres enfants (de la fin de l'année 85) devant être placés sur une liste d'attente et ceci pour des raisons pourtant évidentes. Comment les enfants peuvent-ils s'épanouir, progresser, apprendre dans de telles conditions de bruit, de promiscuité et avec seulement un adulte pour 34 ? Malheureusement, l'école Maternelle étant encore considérée comme une garderie plus que comme un lieu d'apprentissage de qualité, nécessaire au bon démarrage de la scolarité, un forcing a été fait par certains parents pour que tous les enfants soient admis.

Il est à noter que nous ne renouvellerons pas cette expérience qui s'avère désastreuse pour l'ensemble des enfants. Ce ne sont plus sept enfants qui sont pénalisés, mais 67 !

RENTREE SCOLAIRE 89 A L'ÉCOLE MATERNELLE

Afin de cerner avec précision les effectifs, une pré-inscription OBLIGATOIRE des enfants nés en 1986 et des nouveaux venus de 1984 et 1985 aura lieu :

Samedi 25 février et Samedi 4 mars 1989 de 11 h. 45 à 12 h. 30

Se munir du livret de famille et d'une facture EDF.

LA COMPOSITION DES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

MATERNELLE	Petits 17 Moyens 17	34	67 élèves	Jean-Michel GUILLAUME Directeur
	Petits 9 Grands 24	33		Delphine LE BESCONT
PRIMAIRE	C.P.	22	108 élèves	Andrée VERNAISON
	C.E.1	23		Patricia MAGAUD
	C.E.2	24		Marie-Thérèse MARSAIS PETIT JEAN
	C.E.2, C.M.1	19		Claude ARGOUUD-PUY Directrice
	C.M.1, C.M. 2	20		Isabelle SALLÉ
Total		175		

LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 88-89

	BUDGET	AUTRES MOYENS
FAMILLES	30 F par élève	Papiers et matériaux de récupération
MAIRIE	170 F par élève	Photocopieur (don) Piscine (entrées)
SOU DES ÉCOLES	85 F par élève	Fête de Noël Piscine (transport)

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Chaque élève de l'école possède un cahier de liaison qui permet aux parents et aux enseignants de communiquer. Pensez à le consulter régulièrement.

Les enseignants sont à votre disposition pour parler des problèmes qui vous préoccupent. Eux seuls sont compétents pour régler les éventuels problèmes de l'école.

La Directrice de l'école primaire
Le Directeur de l'école maternelle

VACANCES SCOLAIRES 1988 - 1989

	ÉTÉ 88	TOUSSAINT	NOËL	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ 89
ZONE 2 <i>Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.</i>	du jeudi 30/6/88 après la classe au mardi 6/9/88 au matin	du mardi 25/10/88 après la classe au jeudi 3/11/88 au matin (3)	du mercredi 21/12/88 après la classe au jeudi 5/1/89 au matin	du jeudi 2/2/89 après la classe au lundi 13/2/89 au matin	du samedi 25/3/89 après la classe au lundi 10/4/89 au matin	du vendredi 30/6/89 après la classe au lundi 4/9/89 au matin
ZONE 3 <i>Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes.</i>	du jeudi 30/6/88 après la classe au mardi 6/9/88 au matin	du mardi 25/10/88 après la classe au jeudi 3/11/88 au matin (3)	du mercredi 21/12/88 après la classe au jeudi 5/1/89 au matin	du jeudi 9/2/89 après la classe au lundi 20/2/89 au matin	du samedi 25/3/89 après la classe au lundi 10/4/89 au matin	du vendredi 30/6/89 après la classe au lundi 4/9/89 au matin



LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles entre dans sa 84^{ème} année, c'est l'une des plus ancienne associations de notre commune.

Composition du BUREAU

Président d'honneur	BESSON Jean
Président	UBEDA Gabriel
Vice Présidente	JOUANLANNE Simone
Secrétaire	BURLoux Danielle
Secrétaire adjointe	SOULIER Martine
Trésorière	GOICHOT Carole
Trésorier adjoint	ANDRE Patrice
Gestion cantine	BERTHELON Jacqueline

Ses ressources

- La cotisation annuelle des parents
- La subvention municipale
- La tombola
- Le bal
- La kermesse

Ses Principales fonctions

- Défendre les intérêts moraux de l'Ecole Publique
- Fournir du matériel pédagogique pour rendre l'enseignement plus attrayant
- Organiser et gérer la cantine scolaire.

Ses activités 87-88

Fêtes de Noël

- Projection d'un film,
- Distribution de friandises,
- Achat de cadeaux collectifs pour chaque classe (livres, disques, jeux, dictionnaires, matériel de gymnastique).

Piscine

Financement du transport.

Bal du Sou des Ecoles

Nouvelle activité de notre association, dont le bénéfice encourageant nous a invité à renouveler cette expérience.

Kermesse

Placée sous le signe de la compétition, nos sportifs nous ont démontré tous leurs talents, et ont tous été récompensés de leurs efforts.

A cette occasion, un cadeau souvenir a été offert à chaque élève entrant en sixième.

Cantine

Le local de la cantine a été entièrement rénové, et agrémenté de nappes et rideaux, afin que nos enfants puissent déjeuner dans un cadre agréable.

Nous remercions la municipalité qui nous a témoigné son soutien en équipant la cantine d'un lave-vaisselle.

Conclusion

Grâce à ces diverses activités le Sou des Ecoles a donc alloué, cette année, une somme totale de **18.000 Francs** à l'école. Bien que ce bilan soit satisfaisant nous sommes persuadés qu'une participation plus importante des parents nous conduirait à un meilleur résultat, toujours dans l'unique souci d'apporter un plus à nos enfants.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous présentons tous nos vœux pour l'année 1989.



PAGE NATURE

Busards, vous avez dit busards...

Voici quelques semaines, paraissait dans le journal local, un article relatant le sauvetage de nids de busards en plaine de Bièvre.

A satolas aussi, nous pouvons nous féliciter d'avoir participé à une action similaire et ceci, avec le concours de quelques agriculteurs de la plaine de la Ruelle.

Ce sont quatre nids qui ont été recensés, ce qui a permis de sauver les jeunes qui les occupaient.

Le busard cendré ou busard de Montagu, arrive dans nos régions au début du printemps. Le mâle est gris, la femelle brune avec une tache blanche au croupion. C'est un oiseau très élégant, planant avec beaucoup de légèreté à quelques mètres du sol à la recherche de petits rongeurs dont il est très friand. Son nid rudimentaire est placé à même la terre dans les céréales (colza, blé, seigle). Les moissons commencent alors que les petits n'ont pas encore quitté le nid et les moissonneuses les happent, ce qui contribue à la raréfaction des busards dans toute l'Europe occidentale.

Pour sauver ces beaux rapaces, si utiles, il suffit de déplacer les petits et de les entourer de quatre bottes de paille afin de les mettre à l'abri du soleil et de prédateurs éventuels.

Sur neuf poussins, six ont pu prendre leur envol (2 étaient passés sous les roues d'une machine, un troisième a été trouvé mort 2 semaines plus tard).

Peut-être l'an prochain en sauverons-nous encore davantage. Cela en vaut la peine, quand on sait que lorsqu'une espèce d'oiseaux est menacée, c'est un peu l'homme qui l'est aussi...

J. CHIVOT

AVIS DE RECHERCHE :

L'Outarde disparue depuis plusieurs années.

L'Oedicnème (courlis de terre), présent cette année en deux endroits de la plaine.

Le Petit-duc : très rare, présent en haut de Bonce cette année.

Les Guêpiers : une colonie en vol cette année.

La Chevêche : 3 en 1983, 2 en 1988.

La Huppe : nombreuse autrefois, rare maintenant.

N.V.S. *Nature et Vie Sociale*

CORA *Centre Ornithologique Rhône-Alpes*



COMITE DES FETES Liste du BUREAU - année 1989

BUREAU

Président d'honneur	BESSON Jean
Président actif	ANDRE Patrice
Vice Président	AGOSTINI François (Président du Tennis)
	DECHELLE Yvan
Trésorier	GENEVAY Gilbert
Trésorière adjointe	SCHEDLER Simone (Présidente de Loisirs et culture)
Secrétaire	BESSON Solange
Secrétaire Adjoint	SICARD Bernard

MEMBRES DU BUREAU

BALLEFIN Maurice	(Président du Syndicat agricole)
ROGEMOND Bernard	(Président de l'A.C.S. Football)
CHAVRET Michel	(Chef de corps des sapeurs pompiers)
DAPZOL Palme	(Présidente du Club du 3ème âge)
DELAYE Marie Thérèse	(Présidente de l'A.D.M.R.)
NEMOZ Roger	(Président des boules)
PIOLAT André	(Président de la chasse)
PIOLAT Jeannine	(Présidente du Basket)
UBEDA Gabriel	(Président du Sou des écoles)
BONNE Bernard	

Autres membres

BESSON Lucien - Garde Municipal - RESPONSABLE DU MATERIEL	
RABIAI Bernard	(Tennis)
VERD René	
BALLEFIN Robert	(Syndicat agricole)
MORELLON Adrien	
BASSET Jacques	(A.C.S. Foot)
GENILLON André	
CHAVRET Roger	(Sapeurs pompiers)
TRUCHET Marcel	
BIANCO Marcel	(Dauphins argentés)
NARDY Anna	
DEHAIL Jean	(A.D.M.R.)
RICHARD Josette	
MICHAILLAT Maurice	(Loisirs et culture)
CADOT Joseph	(Amicale boules)
NEMOZ Alain	
DUCHOSAL René	(Chasse)
GOMBERT Yves	
CHAVRET Ghyslaine	(B.A.C.S. Basket)
PIOLAT Roland	
JOUANLANNE Simone	(Sou des écoles)
MARCELLO Blaise et BONNE Marie Claude	



COMITE DES FETES

A l'issue de l'Assemblée Générale, la passation des pouvoirs. L'ancien et le nouveau Président.

CALENDRIER DES FETES 1989

SATOLAS et BONCE

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
D 1		S 4		S 4	Vente foyesses L & C Soirée Syndicat agricole	S 1	
J 5	Tirage des rois Dauphins argentés	D 5		D 5		D 2	
S 7	Tirage des rois B.A.C.S. Basket	S 11	Banquet de la chasse	S 11	Dîner dansant A.C.S. Foot	S 8	Repas du club Dauphins argentés
D 8		D 12		D 12		D 9	
S 14		S 18		S 18		S 15	
D 15		D 19		D 19		D 16	
S 21		S 25		S 25		S 22	
D 22		D 26	Loto A.D.M.R.	D 26	Coupe des Lurons 32 Q boules	D 23	
S 28	Tournoi			L 27		S 29	Ch. Charron 32 D boules
D 29	en salle A.C.S. Foot Journée boudins boules					D 30	Tournoi de Basket
MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
L 1		S 3	Assemblée générale B.A.C.S. Basket	S 1	Vente de brioches Sapeurs-pompiers	S 5	
J 4		D 4		D 2	Pétanque Sapeurs pompiers	D 6	
S 6		S 10		V 7	32 D Boules	L 7	Coupe Municipalité 64 D Boules
D 7		D 11	Stock-Cars	S 8		S 12	
S 13	Tournoi	S 17		D 9		D 13	
D 14	de Foot	D 18		J 13	Feu d'artifice - Bal Comité des fêtes	L 14	
L 15		S 24	Fête des Ecoles Sou des écoles	V 14		S 18	
S 20		D 25		S 15		D 19	
D 21				D 16		S 26	
S 27	Ch. Salvadori 32 D Boules			S 22		D 27	
D 28				D 23			
				S 29			
				D 30			
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
S 2		D 1		M 1		S 2	
D 3	Ch. J Sadin 64 T à T	S 7		S 4	Dîner dansant Basket	D 3	Vente exposition Dauphins argentés
	Ch. Fillieux 32 D Boules	D 8	Ping-Pong Loisirs et culture	D 5		S 9	
S 9		S 14		S 11		D 10	
D 10		D 15		D 12		S 16	
S 16		S 21	Assemblée générale Dauphins argentés	S 18		D 17	
D 17		D 22		D 19		S 23	
S 23		S 28		S 25		D 24	
D 24		D 29		D 26		L 25	
S 30						S 30	
						D 31	

ATHLETIQUE CLUB SATOLAS

section football

Club n° 1133

Fondé en 1971, l'Athlétique Club Satolas Football est entré dans sa dix huitième année d'existence. Cette saison le club regroupe 70 licenciés qui se répartissent dans les équipes suivantes :

- L'équipe débutants est encadrée par Monsieur Gilbert Berthet qui leur enseigne les premières armes du football.

- Les 2 équipes poussins sont entraînées par Monsieur Gilbert Berthet. Cette année, en effet, il a été possible d'engager 2 équipes grâce à un effectif important dans cette catégorie.

Il faut souligner le très bon comportement de ces 3 jeunes équipes qui surprennent d'années en années en dominant leur championnat. Le bon encadrement de ces équipes n'y est sans doute pas pour rien.

- L'équipe Minimes est dirigée par Messieurs Eric Rogemond et Gérard Montaron. Cette équipe évolue cette année à 11 grâce à l'apport de joueurs pupilles qui n'étaient pas assez nombreux pour former une équipe. Par les conseils de leurs entraîneurs, cette équipe engagée la saison dernière dans un championnat à 7 est en train de s'adapter au jeu à 11. Des progrès seront sans nul doute constatés prochainement.

- L'équipe Séniors est entraînée par Monsieur Thierry Besson. Cette équipe nourrit de réelles ambitions pour l'avenir après l'effort des jeunes du pays pour lesquels les dirigeants avaient accordé la confiance et la priorité en début de saison. La bonne ambiance qui règne au sein de cette équipe et la valeur des joueurs doit lui permettre d'obtenir de bons résultats dès cette saison.

Bien sur, il n'est pas possible de citer tout le monde, mais il ne faut pas oublier le rôle déterminant des dirigeants et parents des joueurs qui par leur dévouement contribuent à la réussite du Club.

Dans le domaine du dévouement, l'ACS remercie Mr Beneyton Denis, Président du Club durant 7 ans, qui a fait part lors de la dernière assemblée, son intention de ne pas renouveler son mandat pour des raisons personnelles. L'ACS le remercie pour tout le travail effectué et pour son dévouement pendant toutes ces années passées au service de tous. Il faut noter que Mr Beneyton est au Club depuis sa création, c'est-à-dire 18 ans et qu'il ne le quitte pas puisqu'il occupe le poste de Vice-Président au sein du nouveau bureau.

MEMBRES DU BUREAU

Mrs BRIQUET
AGOSTINI
CAO
DECHELLE
MONTARON
MONIN
QUINON
TERRIER
VALERY

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

28-29 janvier 1989 = Tournoi en salle
Débutants-Poussins
11 mars 1989 = Soirée dansante
13-14 mai 1989 = Tournoi de Pentecôte



COMPOSITION DU BUREAU

Président d'Honneur	Mr BESSON Jean, Maire
	Mr DUCHOSAL René
	Mr POMMIER Marius, fondateur du Club
Président Actif	Mr ROGEMOND Bernard
Vice-Président	Mr BENEYTON Denis
Secrétaire	Mr GENILLON André
Secrétaires adjoints	Mr BESSON Thierry
	Mr RAFFIN Patrick
	Mr ROGEMOND Eric
Trésorier	Mr BASSET Jacques
Trésorier adjoints	Mr COLOMER Claude
	Mr ANDRE Patrice
	Mr CHARDOT Yves
Commission des Jeunes	Mr BERTHET Gilbert

BASKET

Né en 1976, le basket entre dans sa douzième année.

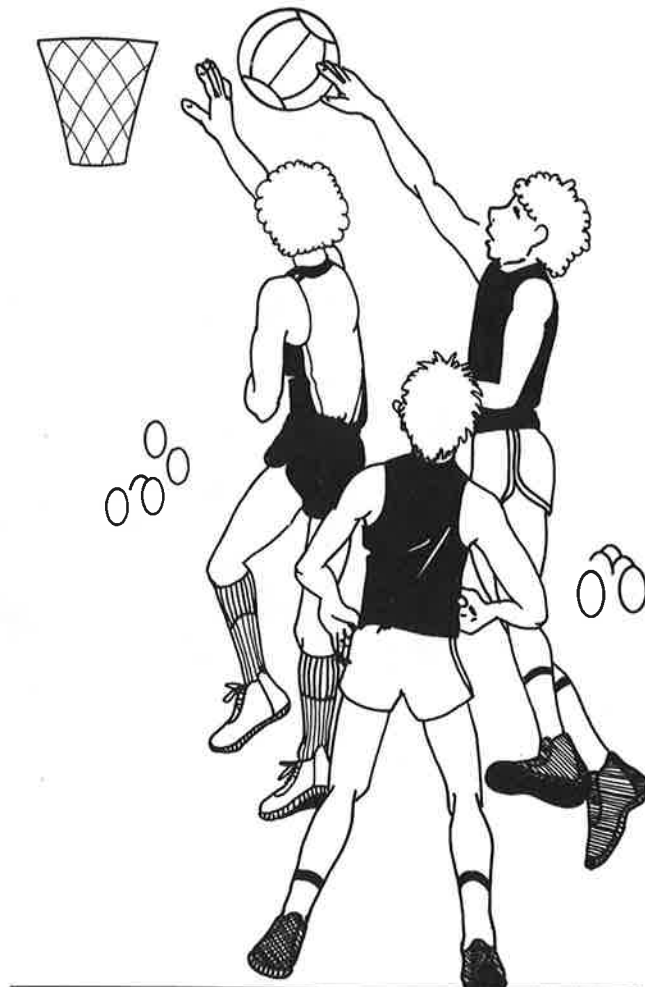
Il compte environ une soixantaine de licenciés. Cette saison, 5 équipes sont engagées dans le championnat F.F.B.B. Rhône. Pour la première année, 7 garçons sont venus pratiquer ce sport, une équipe poussin a donc été créée.

- | | | |
|--------------|----------------|----------------------|
| - Poussines | entraînées par | Martine SADIN |
| - Poussins | » | » Magali TRAPEAU |
| - Benjamines | » | » Chrystèle MORELLON |
| - Cadettes | » | » Ghislaine CHAVRET |
| - Seniors | » | » Béatrice GIRARD |

Trois jeunes filles, Chrystèle MORELLON, Magali TRAPEAU, Séverine PIOLAT ont suivi des stages d'arbitres. La soirée choucroute du mois de Novembre a été une grande réussite. Une autre importante manifestation est prévue, le tournoi qui, chaque année, voit augmenter le nombre des engagements des équipes extérieures. Il aura lieu le 29 et 30 avril 1989.

La composition du bureau est la suivante :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Président d'honneur | BESSION Jean |
| - Présidente | PIOLAT Jeannine Tél. : 74.90.21.78 |
| - Vice-présidente | GENEVAY Gilbert
MORELLON Chantal
AGOSTINI Corinne |
| - Secrétaire | CHAVRET Ghislaine Tél. : 74.96.47.89 |
| - Secrétaire adjointe | SADIN Martine |
| - Trésorière | SADIN Marie Louise |
| - Trésorière adjointe | BERCHET Marcelle |



TENNIS CLUB DE SATOLAS

Composition du bureau

Président d'honneur : BESSON Jean
Président actif : AGOSTINI François
Vice-Président : MICHAILLAT Maurice
Trésorier : RABIAI Bernard
Secrétaire : RABIAI Chantal
Secrétaire adjointe : AGOSTINI Danièle

Membre du bureau : Mr et Mme VERD
Mme MICHAILLAT
Mr BOUCHE

Après un an d'existence, le TCS compte 80 adhérents - 52 adultes et 28 adolescents.

L'Assemblée générale s'est tenue le 21 octobre 1988.

Après enquête auprès des adhérents. Il s'avère que tous pratiquent le tennis en amateur, ce qui ne nécessite pas une prise de licence. En conséquence, nous résilions l'adhésion à la FFT et prenons une assurance particulière.

Les jeunes et adultes intéressés par la pratique de ce sport peuvent se renseigner auprès de messieurs :

AGOSTINI François "Haut Bonce" : Tél. 74.90.21.80
MICHAILLAT Maurice "Le David" : Tél. 74.90.21.62



Ou s'inscrire directement auprès de :
Madame RABIAI Chantal "La Ruelle" : Tél. 74.90.21.1

La cotisation pour la saison 88/89 est de :

ADULTE : 200 F
COUPLE : 300 F
ADOLESCENTS -18 ans : 100 F

A vos raquettes et bonne année à tous !

BI-CROSS DE SATOLAS

- Le club a déjà quatre ans et grâce à la salle nous avons perfectionné nos figures.

- Nous avons fait deux démonstrations, une à CREMIEU pour la quinzaine commerciale, l'autre à LA VERPILLIERE pour une animation.

Pendant, nous recrutons des jeunes qui sont intéressés par le "Free style", nous nous ferons un plaisir de leur apprendre des figures.

- Pour les inscriptions, venir à la salle le mercredi entre 16 et 18 heures ou contacter Patrick. Tél. : 74.94.24.86.



ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

BONJOUR ET BONNE ANNÉE !

Voilà quelques nouvelles de notre association qui fête cette année son 8ème anniversaire.



LECTURE ET MUSIQUE

Le Pivot de "LOISIRS ET CULTURE" reste la BIBLIOTHÈQUE. Ouverte à tous elle met à votre disposition un choix de plus en plus grand de livres, cassettes, disques et "compact disc".

Cette année un gros effort a été fait pour l'achat de livres destinés aux enfants (romans et documentaires) et de romans pour adultes.

La Bibliothèque est toujours abonnée à LIRE, CLUB EXPRESS, J'AIME LIRE et LA HULOTTE!

Alors les Amateurs de lecture et musique, petits et grands, jeunes et moins jeunes, vous êtes les bienvenus les :

MARDI : de 16 h 30 à 17 h 30
MERCREDI : de 17 h 30 à 18 h 30
SAMEDI : de 10 h à 12 h

SPORT

Amateurs, à vos baskets pour pratiquer :

LE HAND : le JEUDI à 20 h.

LE VOLLEY : le VENDREDI à 20 h pour les jeunes
le VENDREDI à 21 h pour les moins jeunes.

GYMNASTIQUE

Les Amateurs de "Gym" restent fidèles à leur professeur et aux horaires :

le MERCREDI de 18 h 15 à 19 h 15

le JEUDI de 9 h à 10 h

Pour les enfants de 5 à 8 ans, un cours de Gym a lieu :

le MERCREDI de 17 h à 18 h.

PING-PONG

Un tournoi de ping-pong a eu lieu en octobre dans la salle d'animation rurale. Rendez-vous en automne prochain pour être encore plus nombreux à manier la raquette.

SPECTACLE

Chaque année, nous offrons un spectacle aux enfants (théâtre ou autre). Au mois d'avril 1988, un conteur est venu réjouir les cœurs et décrocher les rires des enfants de l'Ecole Primaire.

ARGENT

Il en faut pour satisfaire nos yeux, nos oreilles et . . . nos muscles !

Nos ressources sont :

- la subvention municipale,
- les cotisations annuelles,
- la recette du tournoi de ping-pong,
- la vente des galettes en Février.

Pour tous renseignements, s'adresser à la BIBLIOTHÈQUE, aux heures d'ouverture.

Notre Assemblée Générale se tiendra en Février.

CLUB "LES DAUPHINS ARGENTÉS"

Bilan de santé : EXTRA

Le club entre dans sa 11ème année.

Le 22/10/88, s'est tenue, salle du Conseil de la Mairie de Satolas, l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du club, à laquelle assistait presque la totalité des adhérents. Mme DAPZOL, présidente, ouvrait la séance, elle adressait remerciements et bienvenue au maire, Jean BESSON, pour l'intérêt qu'il porte à ce club,



ainsi qu'aux conseillères, Mme SALZET, Mme AGOSTINI Danielle. La présidente tiens à dire sa reconnaissance aux membre du bureau et du club, pour leur collaboration et leur gentillesse, et à tous les adhérents sympathisants et amis leur dévouement.

Nous avons eu, cette, année, à déplorer le décès de : Mme MEILLAT Marie - M. ADAM Edmond, hélas les anniversaires se retrouvent à chaque page du calendrier, nous n'oublions pas ceux que nous avons perdus. Nous gardons leurs souvenirs dans nos cœurs.

ACTIVITÉS du CLUB : Le club continue ses réunions du 1er jeudi du mois et nous fêterons toujours les anniversaires, comme il se doit, dans la même ambiance chaleureuse.

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter les NOCES d'OR : en Avril de M. et Mme COUDERC - en Mai M. et Mme JOUVENET. Le club a offert une très belle coupe de fleurs.

- 24/10/87 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, repas salle du CHAFFARD.

- 12/01/88 - Nous avons participé un après-midi, invités par le Directeur du groupe scolaire de SATOLAS, à un dialogue avec les enfants des écoles pour leur expliquer la vie d'autrefois en classe. Les écoliers étaient vraiment intéressés. L'après-midi s'est terminée par un bon goûter, musique, poèmes, offerts par le Directeur, les enfants et Mme CHIVOT.

- 26/03/88 - a eu lieu le repas gratuit à ROCHE-PLAGE, offert par le club. Merci à la Municipalité qui a payé le transport.

- 05/03/88 - Salle d'animation Rurale de SATOLAS, nous avons assisté à la fête de l'ADMR - dégustation de bugnes offerte par le club.

- Le bureau c'est réuni, en février, pour se mettre d'accord sur notre participation à l'achat du scanner à l'hôpital de Bourgoin, chaque membre a participé. Nous avons reçu une lettre de remerciements.

- 09/04/88 - Journée "choucroute" a été, en partie, financé par le club.

- 20/04/88 - Visite à la "Maison accueil Personnes Agées" à Heyrieux une vingtaine de personnes accompagnaient la présidente. Chacun avait apporté une friandise ou des fleurs. Mme SALZET, pour sa part, offert des beignets de sa fabrication, Mme AGOSTINI avait apporté des gâteaux, café et autres boissons. Le tout pour le goûter des personnes âgées de l'établissement qui étaient très heureuses. Le Directeur nous a beaucoup remercié de notre initiative.

- 22/06/88 - un groupe d'adhérents et la présidente s'étaient rendus à Heyrieux afin de passer une journée avec Mme PIOT, membre et doyenne du club. Ce sympathique déplacement avait pour but de fêter, les 98 ans de l'ainée des DAUPHINS ARGENTÉS. Mme PIOT très émue était heureuse de ne pas être oubliée par nos anciens de la commune, gâteau d'anniversaire, fleurs et boissons étaient offerts par le club.

- 25/06/88 - sortie dans le Beaujolais.

- 23/07/88 - une merveilleuse journée qu'ont vécu les "ainés de la commune qui se retrouvaient au foyer de la Salle d'Animation Rurale de Satolas, pour un d'honneur offert par la Municipalité, afin de fêter les "10 ans du club grâce à M. Duchosal.

A la satisfaction de la présidente, de son bureau, un très grand nombre de membres était venu participer à cette fête à laquelle assistaient également M. Jean BESSON, maire et Madame ; avec la majeure partie du Conseil Municipal, Monsieur ANCEL, Conseil Général, M. COLOMBIER député maire et Conseiller Général de l'Isère, hospitalisé, s'était fait représenter par Mlle GIRARD, son attachée Parlementaire, M. Sabaïni, adjudant chef de la gendarmerie de la Verpillière, les Présidents de société de la commune étaient également présents.

Monsieur le maire dans son allocution retrace la vie du club depuis sa création le 8 JUILLET 1978. Le club "LES DAUPHINS ARGENTÉS", se donnait pour but de rassembler les anciens du village, afin de retrouver entre eux des amitiés que la vie professionnelle avait écartée. M. le maire profite de cette fête pour adresser à Mme DAPZOL, ses plus vives félicitations pour la bonne marche de cette association, car Mme DAPZOL, depuis 10 ans assure la présidence, sans compter son temps, ni ses efforts pour que règnent un peu de gaieté au sein de ses rencontres la joie et la bonne humeur à nos anciens, ajoutant que tous les membres du club apprécient le travail de la présidente et trouvent chez elle un peu de réconfort lorsque malheureusement ils sont dans la peine. Pour toutes ses raisons, le club des "DAUPHINS ARGENTÉS" doit poursuivre sa route, qu'il en soit assuré que le Conseil Municipal continuera à l'aider dans la mesure du possible et de ses moyens bien sûr. M. le maire termine son allocution en souhaitant longue vie aux "DAUPHINS ARGENTÉS".

Mme DAPZOL, présidente, prenait la parole, pour remercier tout d'abord toutes les personnalités présentes, les adhérents du club, les présidents des sociétés de la commune, M. et Mme DUCHOSAL, qui ont répondu si gentiment à son invitation. Avec le dynamisme qui le caractérise, le club depuis sa création, apporte la joie de vivre aux personnes âgées. Nous pouvons dire qu'il est une réussite. Nous sommes riches de joie et d'amitié.

Les membres du club sont toujours très enthousiastes, ils font preuve d'une détermination juvénile : chansons et refrains sont toujours en compétition lors de nos déplacements, l'ambiance est formidable.

Je pense être l'interprète de tous, en souhaitant une longue vie à notre club, il nous permet de garder, entre nous, un lien que nous ne connaîtrions pas sans son existence.

A cette occasion le club a reçu de la part de la commune, un magnifique tableau, de la part de M. et Mme Jean BESSON un tableau aussi magnifique qui seront tous deux placés à notre salle du CHAFFARD.

Mme DAPZOL a reçu une jolie lampe en étain, tous ses remerciements, ce geste l'a beaucoup touchée.

Après le verre de l'amitié nous nous sommes tous retrouvés, pour un bon repas préparé de mains de maître par, M. THEVENON, dans la salle du CHAFFARD. M. ANCEL nous a fait le plaisir de rester parmi nous. La journée a été mémorable.

- 24/09/88 - Journée "friture" à CHARAVINES.

- 22/10/88 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivie d'un repas Salle d'Animation Rurale de SATOLAS.

RESSOURCES : Une subvention annuelle nous est attribuée par la commune, à ce sujet, la présidente fait remarquer que, d'accord avec les membres du bureau nous avons laissé la moitié de la subvention pour payer notre part d'intérêts pour la Salle d'Animation Rurale. Pour cette année 1988, elle n'est donc que de 610 Francs. A cela s'ajoute les dons des adhérents et d'autres personnes sympathisantes, quêtes de mariage, de décès, le bénéfice de l'unique VENTE-EXPOSITION de l'année. Elle est prévue pour 1988 le dimanche 11 DÉCEMBRE.

Nous signalons que nous sommes attentifs à nos adhérents malades, dans une maison de retraite ou hospitalisé qui ne sont pas oubliés, et chaque fois qu'un nouveau cas est signalé des membres du club se déplacent. Ce contact permis de se rendre compte de l'état réel de nécessité à tous ceux qui peuvent être dans la peine.

Le club est ouvert à tous les retraités et préretraités de la commune.



SAPEURS POMPIERS

Au cours de notre assemblée générale du 27-11-88 en présence de Monsieur le Maire, nous avons fait le point de notre activité en cours d'année.

41 interventions dont 8 accidents, 12 inondations, 11 incendies, 3 nids de guêpes, 1 assistance à personne ont été répertoriées.

Nous avons financé entièrement l'achat de 2 appareils respiratoires et continué l'équipement de notre nouveau véhicule, qui a été mis en service en début d'année. Cet équipement financé en grande partie par la commune avec la participation de notre amicale et grâce à une étude sérieuse et réfléchie, nous donne entière satisfaction. Sa capacité en eau (7500l), en mousse (190l) et son autonomie nous permettent une grande efficacité sur les feux de toute nature.

Nous vous rappelons que pour toutes interventions urgentes, vous n'avez pas d'autres moyens pour appeler les pompiers de Satolas, que d'actionner la commande de la sirène qui se trouve porte de la mairie.

Le numéro d'appel d'urgence 18 vous met en liaison avec Pont de Chéruy pour les habitants de Satolas et Bonce et Bourgoin pour le Chaffard. Une étude est actuellement en cours pour améliorer notre appel mais beaucoup de difficultés subsistent.

Nous avons pour 1989, beaucoup de projets. Ceux-ci se réaliseront grâce à votre générosité qui se manifeste lors de la tournée des brioques, des calendriers, et du concours de pétanque qui connaît de plus en plus de succès.

Nous vous remercions de votre bon accueil et votre participation à chaque manifestation. C'est un encouragement pour nous !



DON DU SANG

Par suite de la restructuration des collectes de sang organisées par le Centre de Transfusion sanguine de LYON, ces collectes se font maintenant toutes à COLOMBIER-SAUGNIEU!

Merci à ceux qui ont déjà participé à ce don du sang tellement nécessaire ainsi qu'à ceux qui ne manqueront pas de s'y joindre.

RESPONSABLE LOCALE : Madame Krystyna DUGUEYT Tél. 74 90 22 64

RESPONSABLE COLOMBIER : Madame Lucienne GUICHARD Tél. 78 32 82 61

PASSÉ DE SATOLAS & BONCE

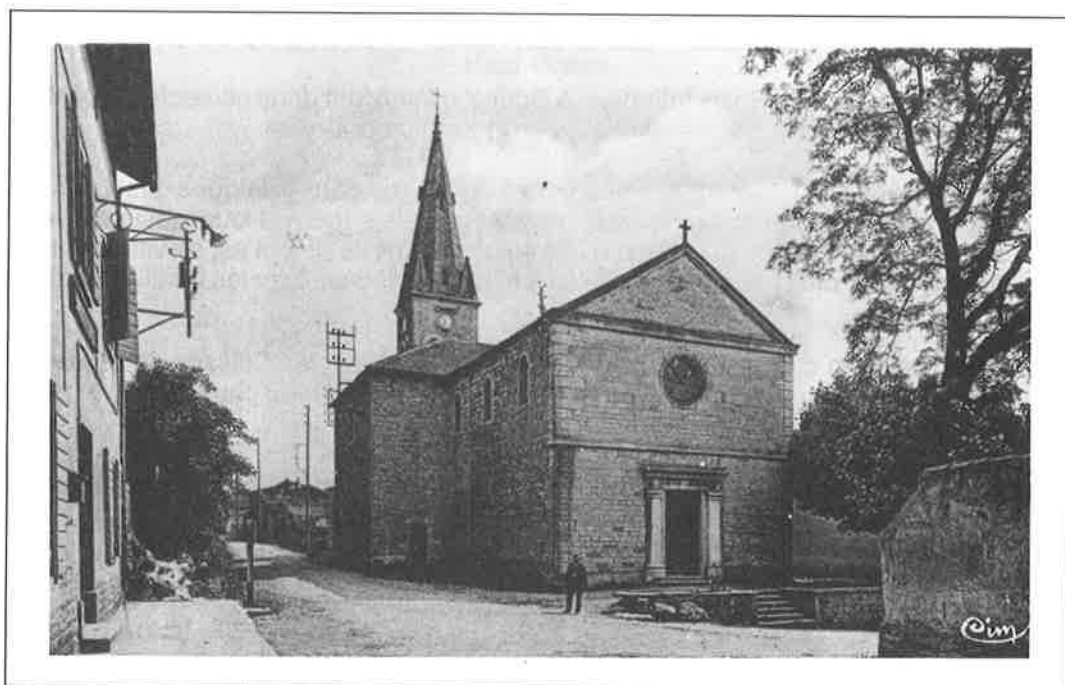
par Pierre de BELLESCIZE

J'ai quelques notes amusantes concernant le passé de l'église de SATOLAS. L'ancienne église se trouvait au milieu d'un petit cimetière dans lequel étaient enterrés les morts des quatre hameaux depuis sa fondation, vers l'an 850 jusqu'à maintenant. Elle devait se trouver en effet au milieu du plus vieil emplacement du cimetière, en dessous et plus à l'ouest de la grande croix. La mode des tombes de pierre n'existait pas et les fossoyeurs creusaient tout autour de l'église en recommençant au même endroit trente ou quarante ans plus tard. En 1580 le chemin s'appelait "de Saint FORGEUX à l'EGLISE". Un des voisins se nommait Louis DAVID et sa famille a donné son nom à "La Côte du DAVID ;" La cure était à côté et le curé possédait les rentes de plusieurs terres et vignes données au cours des âges en cadeaux ou par testaments. "Sainte et admirable personne Denys VAVRE" était curé en 1545. Vers 1725 une nouvelle cloche fut parrainée par madame RIGAUD de SATOLAS et par le chevalier Pierre de VAVRE de BONCE, colonel. Elle donnait la note "MI". Les réparations étaient à la charge des chanoines comtes de Lyon: j'ai le procès-verbal d'une de leurs visites. De la révolution à 1823 nous avons dû aller à la messe à Colombier. Si je sais comment fut sauvé le château, lors de la grande peur de juillet 1789, je ne sais pas comment fut détruite notre église.

Madame de BELLESCIZE donna un terrain à la commune pour construire l'église actuelle par acte du cinq octobre 1823. Le terrain faisait deux cents toises, soit 8 ares 33 centiares, limités par le chemin de BONCE à SATOLAS et par le chemin descendant chez PORTEPOT. Ce cadeau est estimé HUIT CENTS Francs en capital et M. le Maire François CHEVALIER promet, " pour intérêts du dit capital, à la laisser jouir à perpétuité elle, ses héritiers, de la faculté de faire placer dans l'église un ou plusieurs bancs fermés pouvant contenir douze personnes..." Le grand autel de marbre blanc fut consacré en 1842. L'autel de la sainte Vierge en 1855. la cloche actuelle est filleule de ma grand-mère Paule de BEOST comtesse de BELLESCIZE, qui s'est mariée en 1884.

En 1872 mon aïeul Ernest avait donné les parcelles nécessaires pour agrandir le cimetière vers l'Est, et créé le nouveau mur à ses frais à condition de jouir à perpétuité d'un caveau de 14 Mètres carrés où construire une chapelle. En même temps son adjoint Monsieur Téodule VARICHON donne 80 mètres carrés de sa vigne pour l'agrandissement moyennant la concession d'un caveau de 6 mètres carrés. la chapelle fut bénite le 9 novembre 1868. Le mur coûta 653 Francs...

Les modes ont bien changé: Satolas avait aussi un notaire Maître GALLOIS secrétaire du " CONSEIL de FABRIQUE " dont le trésorier fut Théodule MORELLON.



C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Par arrêté 88-01 du 8 janvier 1988, sont nommés membres délégués du C.C.A.S. :
Madame DE BELLESCIZE Marie,
Monsieur MORAND Maurice,
Monsieur CHAVRET Michel,
Monsieur DELORME Joseph,
pour une période de 4 ans, expirant le 30 Novembre 1991.

4 Délégués du Conseil Municipal :
Mesdames SALZET Denise et AGOSTINI Danièle
Messieurs BALLEFIN Maurice et BESSON Jean

ANNÉE 1988

RECETTES

EXCEDENT 1987	4 657 F
DONS	1 600 F
SUBVENTION COMMUNE	4 000 F
CONCESSIONS CIMETIERE	<u>2 600 F</u>
	12 857 F

DÉPENSES

COLIS DE NOËL	6 520 F
	<hr/>
	6 520 F

La Commune a payé au département pour le Contingent AIDE SOCIALE, la somme de 114 772,02 F.

Au cours de l'année 1988, deux dossiers ont été soumis en commission. Avis favorable est donné pour chacun.

39 colis de Noël ont été distribués aux personnes de 75 ans et plus, inscrites sur les listes électorales.

Un sondage est fait en vue du remplacement du colis de Noël par un repas de fin d'année et ce, pour les personnes à partir de 70 ans.

SIAD

Rue du Colombier - 38540 HEYRIEUX - Tél. : 78-40-05-54

Depuis début 1986, le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient dans un secteur constitué par le Canton d'Heyrieux et les communes de St Quentin Fallavier et Satolas et Bonce.

Nous rappelons qu'il s'agit de permettre aux personnes âgées (ou dans quelques cas à des personnes jeunes, mais atteintes de maladies graves), ne pouvant plus assurer elles-mêmes leurs soins corporels, de bénéficier des services d'une Aide-Soignante qui effectue ces soins à domicile ; le but est d'éviter des hospitalisations, ou bien de permettre un retour plus précoce dans le cadre familial, et d'assister les familles en difficulté avec un malade grave.

Cette prestation est prise en charge intégralement, après accord, par les Caisses d'Assurance Maladie, de même que les autres soins nécessaires en particulier de l'infirmier(e) libéral(e) choisi(e) par le malade, sur prescription du médecin traitant.

Actuellement, la capacité d'accueil du service est de 12 malades qui reçoivent des soins tous les jours de l'année.

Le service est composé :

- d'une infirmière coordonnatrice
- de 4 aides-soignantes
- d'une secrétaire comptable

Pour tous renseignements ou prise de contact, des permanences sont assurées :

- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

au siège du service, rue du Colombier, MAPA à Heyrieux.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

22, Rue Voltaire - 38200 VIENNE - ☎ 74 85 21 09

C.C.P. LYON 1093.37 T

Cette année encore, les résultats sont encourageants sur la commune avec des cotisations et des dons divers qui dépassent 3 600 francs. Cela montre qu'un bon nombre de personnes se montrent compréhensives et généreuses pour aider les plus pauvres ou pour venir en aide en cas de guerre ou de calamité. On l'a vu à propos des inondations de Nîmes où les secouristes de la Croix Rouge ont immédiatement payé de leur personne et ont été soutenus dans une action efficace.

Ce dévouement parfois obscur des secouristes m'a suggéré les questions suivantes à un secouriste de notre commune :

"Quel est le rôle du secouriste ?"

- "Le secouriste fait partie d'une équipe qui est amenée à intervenir soit en temps de paix, soit en temps de guerre."

"Quel a été le rôle de votre équipe cette année ?"

- "Nous avons assuré la sécurité dans de nombreuses fêtes qui ont eu lieu tout au long de l'année, de Eurexpo, Bourgoin jusqu'à Grenoble."

"Quel est ton rôle particulier ?"

- "Je suis secouriste-réanimateur de la Croix Rouge Française.

Un exemple : - il n'est pas rare de voir arriver au poste de secours des jeunes qui ont pris un malaise, s'étant privés de nourriture pour s'offrir une place de concert de leur vedette préférée !.."

"Que ressens-tu en participant à ces postes de secours ?"

- "Des émotions, mais aussi de la joie de venir en aide... Les personnes en difficulté ont besoin d'être soignées, mais il faut aussi les soutenir, leur remonter le moral. La Croix Rouge nous forme pour cela."

Merci pour ce témoignage - rejoignez les rangs des secouristes - faites appel à eux.

Merci aussi aux personnes qui ont fait parvenir à la Croix Rouge leurs étiquettes **Evian**. D'autres campagnes auront lieu, soutenez les.

La correspondante locale
M. de Bellescize
Cidex 161
Tél. 74.90.22.51

Pour tous renseignements :

C. Dugueyt
Haut-Bonco

Le Comité de Vienne
22, rue Voltaire
38200 Vienne
Tél. 74.85.21.09



PAROISSE

Le Prêtre et l'équipe de la Paroisse viennent tout d'abord vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël dans la joie et l'espoir d'être toujours plus proche les uns des autres.

Nous vous communiquons quelques informations de l'activité paroissiale :

HORAIRE DES MESSES

- Le Dimanche à 10 h 15 à l'église de SATOLAS
- Une fois par mois, messe célébrée avec les enfants à 18 h le Samedi
- Une fois par mois, à la chapelle de CHAFFARD à 18 h le Samedi
- Une fois par mois, rassemblement avec les paroisses de COLOMBIER-SAUGNIEU à 10 h 15, dans l'une des trois paroisses. (Voir bulletin mensuel à ce sujet).

CATÉCHISME ET FORMATION CHRÉTIENNE

Se renseigner auprès de :

- Mme Viviant : Tél. 74.94.47.57
- Mme De Bellecize : Tél. 74.90.22.51

Pour tous renseignements s'adresser au Père André Barthoulot ou Jean Trazic à COLOMBIER au 78.32.80.13

ÉVÈNEMENT IMPORTANT DE 1989

1989 : C'est bien le bicentenaire de la Révolution Française. Mais pour nous membres de la communauté chrétienne, c'est surtout une occasion de marquer notre attachement au RESPECT DES DROITS DE L'HOMME.

Nous voulons vivre cet anniversaire comme une fête de l'espoir ; Espoir, que pour chacun en France et dans le monde, les droits inhérents à notre condition d'homme soient chaque jour mieux respectés.

Pas de vœux pieux ! ce que nous souhaitons c'est chercher des voies nouvelles, participer à notre niveau, celui du secteur de Villefontaine à une réflexion sur la situation actuelle de notre planète.

C'est pourquoi, nous vous souhaitons nombreux à participer : le DIMANCHE 26 FÉVRIER 1989 à une marche pour les Droits de l'Homme, qui rassemblera avec votre aide, jeunes et adultes de tout le secteur.

Nous nous retrouverons au COSEC de Servenoble à Villefontaine vers les 16 h pour :

- un montage audio-visuel sur les droits de l'homme
- un chanteur qui animera la journée
- un témoin actif pour que soient respectés les droits de l'homme.

Pour tout renseignement et inscription :

- Anne-Marie BESSON 74.90.24.36
- Patrice CHARRIER 78.32.82.02

Pour une motivation maximum de notre secteur, nous avons besoin de l'aide de tous ceux qui se sentent concernés par les DROITS DE L'HOMME.

- Père André Barthoulot
- Père Jean Trazic
- Les Paroissiens

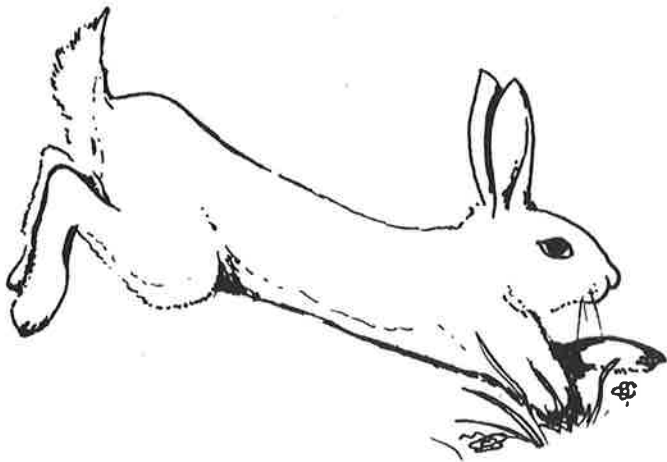
CLASSES EN 8 DE SATOLAS ET BONCE



La coutume a été respectée. Les classards et classardes accompagnés de leurs conjoints et amis, se sont retrouvés le 12 novembre dernier à 11 h 30, place de la mairie où une gerbe a été déposée au monument aux morts en hommage aux classards disparus.

Après la photo souvenir, les 75 convives ont pu apprécier le menu préparé et servi par la maison COSMA au foyer de la salle polyvalente.

Dans une agréable ambiance, ils ont pu évoquer de nombreux souvenirs. Et ce n'est qu'à une heure bien avancée que se sont séparés nos joyeux classards.



A.C.C.A. "LA SAINT HUBERT"

Association Communale
de Chasse Agréée
SATOLAS ET BONCE

L'ACCA de SATOLAS ET BONCE Isère compte en 1988. 116 sociétaires et cette saison encore, elle s'est vue attribuer un bracelet par la Fédération ce qui lui permet de tirer un chevreuil. Chose faite le 17 septembre 1988.

Le 26 novembre 1988, la Société a organisé un safari sponsorisé par les Ets. PERNOD 51.

En 1988, 97 permis de chasser ont été délivrés, le jour de permanence en Mairie le 23 juillet. Remercions nos chasseurs qui étaient présents et à l'heure.

Le 11 février 1989 est prévu le Banquet de la Chasse à la Salle d'Animation Rurale où toute la population est cordialement invitée moyennant une petite participation restant à établir.

Le Bureau reste inchangé : Président : André PIOLAT, Vice-Président : René DUCHOSAL, Secrétaire : Yves GOMBERT, Trésorier : Michel ANDRIEUX.

Nos dévoués gardes : Louis JOUVENET, Blas MARCELO et René CARROUL.

Le Président : André PIOLAT

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ASSISTANTE SOCIALE DE CIRCONSCRIPTION :

Madame DUPLAND
Centre Simone Signoret
Quartier ST BONNET BP 27
38090 VILLEFONTAINE
Tél. 74.96.57.49 (demander l'aide sociale à l'enfance)

Secteur : La Verpillière
St Jean de Bournay
Pont de Chérui
Charvieu
Heyrieux

RECENSEMENT MILITAIRE

Suivant votre date de naissance, vous devez venir en Mairie vous faire recenser pour le Service Militaire. Vous munir du livret de famille des parents et vous présenter aux heures d'ouverture du Bureau selon le calendrier de naissance ci-dessous :

Recensement de l'année 1989

1ère période : jeunes gens nés en octobre-novembre-décembre 1971

2ème période : jeunes gens nés en janvier-février-mars 1972

3ème période : jeunes gens nés en avril-mai-juin 1972

4ème période : jeunes gens nés en juillet-août-septembre 1972

ASSISTANTE SOCIALE :

Mme RAGOZINE assure une permanence pour les habitants de la commune les MARDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 h à 11 à HEYRIEUX Résidence Les Bosquets Appartement 86 - Bt B3. Son téléphone 78 40 55 22.

MAIRIE DE SATOLAS : 74 90 22 97

GENDARMERIE DE LA VERPILLIERE : 74 95 50 17 et le 17

POMPIERS PONT DE CHÉRUY : 78 31 11 31 ou le 17 (Gendarmerie de La Verpillière)

EDF-GDF PONT DE CHÉRUY : 78 32 12 99 (Service dépannage)

P.T.T. LA VERPILLIÈRE : 74 94 06 38

S.D.E.I. BOURGOIN-JALLIEU : 74 28 02 42 (Compagnie des Eaux)

MÉDECIN : Docteur CAO : 74 90 26 67

ÉCOLES : 74 90 20 55 - Directrice Primaire : Mme ARGOUD-PUY Claude

- Directeur Maternelle : M.GUILLAUME Jean-Michel

EGLISE : Père André BARTHOULOT 78 32 80 13

PERMANENCES CAISSE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

Madame VEYRE Madeleine : 43, rue de la commune de Paris - 38290 LA VERPILLIERE - Tél. 74 94 02 82, assurera la permanence à SATOLAS & BONCE à la Salle du Conseil les jeudis matin de 9 à 11 heures et ce à dater du 1er janvier 1989.

En cas d'urgence, s'adresser au Bureau de BOURGOIN-JALLIEU au 74 28 13 13.

CARS ANNEQUIN BOURGOIN-JALLIEU - Tél. 74 93 16 89

HORAIRES DES CARS POUR LYON

SATOLAS-LYON : du Lundi au Samedi (inclus)

Au Chaffard à la Ferme BOURDAT. 6 h 33 & 12 h 03

A SATOLAS Arrêt face au café Les Platanes. 6 h 55 & 12 h 25

LYON - SATOLAS (Arrêt LYON-PERRACHE)

Du lundi au samedi (inclus) à 18 h

Le samedi à 8 h 45

PAS DE SERVICE, les DIMANCHES & JOURS FÉRIÉS.

CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES BENNES PAR M.O.S.

ANNÉE 1989

CHAFFARD Ancienne gravière	SATOLAS Source La Serve	HAUT BONCE Emplacement près de la Fontaine Communale	BAS BONCE Emplacement Communal Parking
14-15 janvier	28-29 janvier	11-12 février	25-26 février
11-12 mars	25-28 mars	08-09 avril	29-30 avril
13-16 mai	27-28 mai	10-11 juin	24-25 juin
08-09 juillet	29-30 juillet	12-13 août	26-27 août
09-10 septembre	23-24 septembre	07-08 octobre	28-29 octobre
10-12 novembre	25-26 novembre	09-10 décembre	23-25 décembre

Ces bennes seront mises en place gracieusement par M.O.S. dans un souci de propreté de notre commune. Afin que cette initiative puisse être poursuivie, le Conseil Municipal demande aux utilisateurs de laisser le pourtour des bennes aussi propre que possible.

Nous vous rappelons qu'une benne reste en permanence sur l'ancien terrain de Trosséaz Richard Continental. Également, des bords de décharge sont délivrés par la Mairie aux habitants de SATOLAS pour vider directement à la décharge M.O.S.

AUCUN DÉPÔT SAUVAGE NE SERA TOLÉRÉ, en cas de non respect, des sanctions seront prises.

Le Maire, J. BESSON

DÉCLARATION DE RÉCOLTE DE VIN

En 1988, seulement 15 déclarations de vin ont été enregistrées et 54 hl 50 de vin rouge sur une superficie de 2 ha 41 a 78 ca.

En 1987, 125 hl 90 avaient été déclarés avec 51 ares de plus. Le cru 88 sera-t-il meilleur ??

POUR VIVRE CENT ANS...

Pain, laitages tu mangeras,
Légumes, fruits, en bien mâchant.

Peu de viande consommeras
Peu de sauces et condiments.

Sucreries, café ne prendras
Que le dimanche seulement.

Gibier faisandé te payeras
Tout au plus une fois l'an.

Alcool jamais ne boiras ;
Du vin aux repas seulement.

Opium, tabac ne fumeras
Ni priseras pareillement.

Luxurieux tu ne seras,
Pour garder ton corps sainement.

Travail manuel tu feras
Ou bien du sport assidûment.

A la campagne tu vivras,
Au grand soleil, le plus souvent.

Sept heures au moins tu dormiras,
Chaque nuit bien tranquillement.

Chaque printemps te purgeras
Pour éviter l'encrassement.

En été tu te baigneras
Et savonneras, très souvent.

A chaque automne tu feras
Cure de raisins noirs ou blancs.

En hiver tu te chaufferas
Rien que ce qu'il faut strictement.

Au moindre mal ne t'écoute pas :
Ça passera rapidement.

Mais si ça dure, ne t'obstine pas :
Diète et lit, immédiatement.

Quoiqu'il arrive, ne te fais pas
De bile ni de mauvais sang.

Et si plus tôt tu ne meurs pas,
Tu dureras jusqu'à 100 ans.

JOIES ET PEINES

NAISSANCES

DUMAZEL Franck Olivier Thierry	18 novembre 87	OULLINS 69
MUGNIER Clélia Anne Denise	15 décembre 87	DÉCINES 69
TOURON Muriel	08 janvier 88	ST PRIEST 69
GARCIA Laura Élisabeth	01 février 88	ST PRIEST 69
BOULARD Pierre	17 avril 88	LYON 3° 69
LACROTTE Marjorie Isabelle	04 juillet 88	LYON 4° 69
MONIN Isabelle	09 juillet 88	LYON 3° 69
DELPHIN Régis Claude	17 juillet 88	BOURGOIN JALLIEU 38
FAUCHERY Thomas Christian	19 juillet 88	DÉCINES CHARPIEU 69
BONNE Sébastien Christian André	08 août 88	LYON 3° 69
TERRIER Marlène Myriam Maud	07 septembre 88	BOURGOIN JALLIEU 38
CANAC Guillaume	24 septembre 88	LYON 4° 69
SMITH Jean Christophe	11 octobre 88	ST PRIEST 69
PATRIARCA Benoit Yves	14 octobre 88	VILLEURBANNE 69
ROCHE Patricia Jessica Françoise	19 octobre 88	LYON 3° 69
GRANGEON Sébastien Daniel Séraphin	28 octobre 88	LYON 3° 69
BARGEON Jérémy Benoit	05 novembre 88	BOURGOIN JALLIEU 38
BASTI Salim	20 novembre 88	LYON 2° 69
SATTLER Xavier	23 novembre 88	VILLEURBANNE 69
CHARDOT Romain	26 novembre 88	BRON 69

MARIAGES

KALUZNY Jean-Marc & GAUTHIER Cécile Marie	02 avril
BLANCHET Frédéric Pierre & AGOSTINI Béatrice Dominique	09 avril

DÉCÈS

BARGE Augustine Louise Vve NARDY	15 novembre 87	72 ans
PEYAUD Baptiste André	09 mars 88	63 ans
SEYARET Marie-Antoinette Vve MEILLAT	18 mai 88	73 ans
ALLEMAND Joséphine Vve PARROCHIA	30 mai 88	94 ans
ADAMCZEWSKI Edmond	16 juin 88	75 ans
BERONNET Antonin Jules	13 juillet 88	68 ans
GERVET Francis	21 septembre 88	65 ans
BOSLOUP Henri Valérien	28 novembre 88	67 ans

SERVICES PUBLICS

74 90 22 97 LA VIE COMMUNALE :

Bonjour, Mairie de SATOLAS j'écoute.

Marie-Claude BONNE, notre Secrétaire vous reçoit :

LUNDI & VENDREDI de 14 à 16 h

MARDI & SAMEDI de 9 à 11 h

MARDI de 14 à 18 h 30.

Il faut savoir qu'une Mairie de 1300 habitants est une véritable petite entreprise.

Que fait la secrétaire en-dehors des heures de permanence ?

Le secrétariat, le courrier, la comptabilité, la gestion, l'état civil et l'enregistrement de divers dossiers.

Cette année, à son actif : 91 demandes de carte d'identité, 21 demandes de passeport, 44 demandes de carte grise, 23 sorties de territoire, 3 demandes de titre de séjour étranger, 15 permis de construire, 13 certificats d'urbanisme, 14 lettres de renseignements d'urbanisme, 14 autorisations de constructions sans permis, sans compter le nombre de fiches d'état civil individuelles et familiales.

Elle assiste à toutes les réunions de conseil municipal et en fait les comptes rendus ainsi qu'aux réunions des diverses commissions.

Cette année, elle a suivi deux journées d'études organisées par le CNFPT.



1989

*LA COMMISSION INFORMATION
VOUS SOUHAITE UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNEE*

